FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public de santé – Nouvel Hôpital de Navarre

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Nouvel hôpital de Navarre
Evreux

S'il s'agit d'un emploi fonctionnel, préciser le groupe de rémunération :

☐ I ☐ II x III

Cotation de la part fonctions de la PFR :

2.8

Nom - Prénom du directeur intérimaire :

Madame Aurélie DANILO

Nom - Prénom du Président de CME:

Madame Sophie Le MONNIER, Pharmacienne

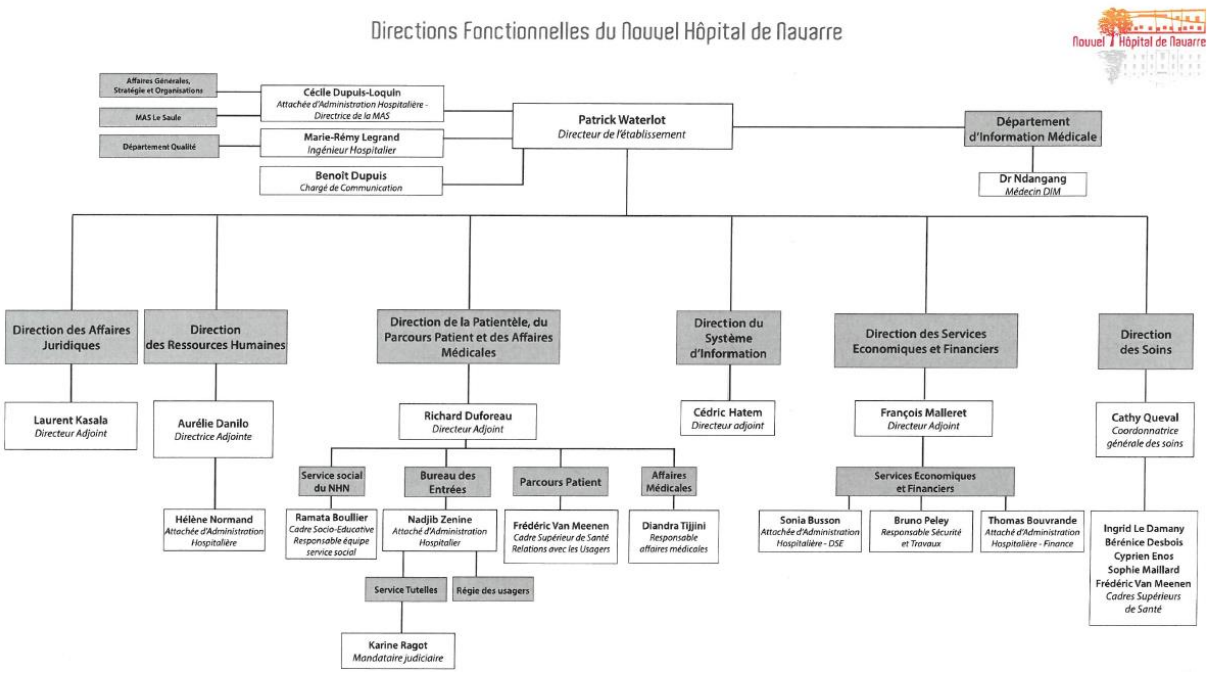
Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil de surveillance :

Madame Stéphanie Auger, Représentant le Président du Conseil Départemental de l'Eure

Organisation de la gouvernance :

En lien avec le GHT d'Evreux Vernon

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

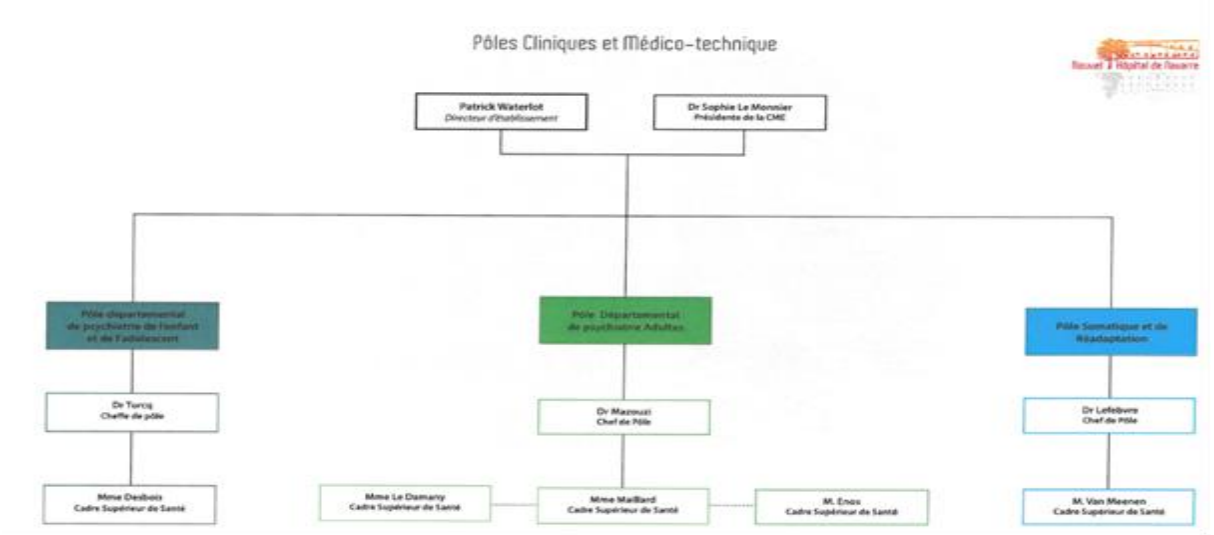


Composition du directoire :

- Madame Aurélie DANILO – Directrice par intérim/ Présidente
- Madame S. LE MONNIER, présidente de la CME
- Madame Cathy QUEVAL, présidente de la CSIRMT
- Madame le Dr Amandine TURCQ, chef de pôle
- Monsieur le Dr MAZOUZI, Praticien Hospitalier, Chef de pôle
- Monsieur le Dr LEFEBVRE, chef de pôle
- Monsieur le Dr ARFI, Médecin psychiatre, RSI
- Madame Marie LEGRAND, Ingénieur qualité
- Monsieur Richard DUFOREAU, Directeur adjoint

Pôle médicaux et médico-techniques :

- pôle départemental de psychiatrie adultes
- pôle départemental de l'enfant et de l'adolescent
- pôle somatique et de réadaptation.



Contractualisation interne :

non communiqué

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé)

Le Centre Hospitalier de Navarre est le 3ème CH spécialisé en termes d'ETP en psychiatrie de la région après le CH du Rouvray à Sotteville-les-Rouen et l'EPSM de Caen. C'est un acteur incontournable dans ce domaine dans la partie est de la région.

Le NHN est implanté sur le territoire de santé Evreux Vernon, il dessert un bassin de population de 600 000 habitants environ. Le NHN est dans le périmètre du GHT Eure-Seine-Pays d'Ouche.

Le NHN a signé la convention constitutive du GHT Eure-Seine-Pays d'Ouche le 29 juin 2016. L'établissement support du GHT est le CHI Eure Seine. Il est composé également des établissements suivants : CH de Bernay, CH de Gisors, CH de Verneuil sur Avre, CH les Andelys, CH de Pacy sur Eure, l'EHPAD la Résidence les reflets d'argent à Conches en Ouche, l'EHPAD de Breteuil sur Iton, l'EHPAD de Rugles.

En plus du site de l'hôpital route de conches, le NHN articule ses prises en charge autour de 51 structures intra et extra hospitalières dont 2 relevant du champ médico-social dont 1 MAS (25 lits sur le site de l'hôpital). Cette MAS fonctionne en réseau avec les 2 autres MAS du département de l'Eure présentant la même orientation, à savoir des personnes présentant des troubles psychiatriques stabilisés.

Le NHN gère 3 sites d'hospitalisation à temps complet:

- 256 lits installés (hors chambres d'isolement) sur le site de l'hôpital de Navarre, à Evreux ;
- 9 lits installés au Centre d'Accueil et de Crise (CAC) sur le site du Centre Hospitalier Eure-Seine à Evreux ;
- 15 lits installés à l'UPHCD « Calmette » à Vernon, sur le site du centre hospitalier Eure Seine site de Vernon.

Plus spécifiquement, en matière de psychiatrie infanto-juvénile, les prises en charge au sein du département de l'Eure sont réalisées à partir des CMP pour enfants et adolescents situés sur Bernay – Evreux – Gisors – Louviers – Pont-Audemer - Verneuil et Vernon. Deux unités ambulatoires spécialisées à vocation départementale sont situées à Evreux :

- Un CATTP pour adolescents de 12 à moins de 18 ans de 15 places (66 adolescents pris en charge en 2015)
- Un Hôpital de jour pour adolescents de 12 à moins de 18 ans de 10 places (20 adolescents pris en charge en 2015)

Une unité d'Hospitalisation pour Adolescents (UHA) pour adolescents de 12 à 18 ans nécessitant une prise en charge à temps complet du fait de leur état de souffrance psychique (8 lits), inaugurée le 3 septembre 2021 et dirigée par le Dr Mirkovic.

Une équipe de liaison de pédopsychiatrie installée en service pédiatrie du CH Eure Seine (Évreux) depuis le 6 avril 2021. En outre, une équipe mobile de psychiatrie périnatale a été déployée en 2023.

L'offre de soins de l'établissement se compose également d'une équipe mobile départementale (renforcée en 2021), d'une plateforme d'accueil et d'évaluation située dans l'établissement et depuis 2016 d'une Equipe Territoriale d'Appui aux Diagnostics de l'Autisme. L'établissement participe également à l'animation de la maison des adolescents du département.

En matière de psychiatrie générale, l'établissement a déployé une offre particulièrement diversifiée :

- Des CMP, CATTP.
- Une équipe de liaison intervenant de façon transversale au sein de l'ensemble des unités fonctionnelles du NHN a été déployée.
- Le NHN assure également une garde psychiatrique départementale, dont le siège est implanté au Centre d'Accueil et de Crise, situé au Centre Hospitalier Eure-Seine site d'Evreux.
- Pour les prises en charge des personnes âgées, l'établissement a mis en œuvre une équipe mobile de soins psychiatriques pour personnes âgées, laquelle intervient dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes publics et dans les unités

Intra hospitalières du NHN sur avis médical.

- En matière de psychiatrie-précarité, le NHN dispose d'une équipe mobile « respire » et d'une PASS précarité, implantée à côté de la PASS-somatique du Centre Hospitalier Eure-Seine site d'Evreux.
- L'établissement a développé en lien avec des partenaires un projet de réhabilitation psychosociale s'articulant autour de deux axes forts, dont un volet logement.
- Les prises en charge des détenus sont réalisées au sein de l'unité sanitaire psychiatrique située au sein de la Maison d'Arrêt d'Evreux (5 lits/places). Cette unité dispense des soins médicaux, psychologiques et infirmiers aux personnes détenues de l'établissement pénitentiaire d'Evreux

Afin de conforter sa place dans le territoire de santé Evreux-Vernon et de répondre aux besoins de la population, le NHN a passé de multiples conventions avec les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la région et les professionnels de santé libéraux.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Stéphanie HAUBERT, référente établissements
Direction de l'Offre de Soins
Tél.:02 31 70 95 54 / 06 59 32 47 68
Mél : stephanie.haubert@ars.sante.fr

Personne à contacter à l'agence régionale de santé :

Kevin LULLIEN, Directeur de l'Offre de Soins (DOS) – ARS de Normandie
Secrétariat : 02.31.70.95.18

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil de surveillance :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

- Une expérience en psychiatrie et dans le secteur médico-social est souhaitée ;
- Une connaissance du pilotage et de la mise en œuvre de projets tels que le CPOM, le projet d'établissement / le projet médical, le plan de retour à l'équilibre financier ;

Connaissances particulières requises / prévues :

- missions de l'établissement, de l'organisation et du contexte de l'offre de santé régionale (PRS, SRS -/SROMS…) ;
- réglementation relative aux établissements de santé et médico-sociaux ;
- analyse financière et budgétaire des EPS;
- certifications,
- démarches qualité et d'évaluations (interne-externe).

Compétences professionnelles requises / prévues :

Compétences :

- Capacité d'analyse
- Conduite de projet
- Respect des délais
- Aptitude à la concertation et à la négociation
- Elaboration et pilotage des choix stratégiques au sein du projet d'établissement, du contrat d'objectifs et de moyens
- Respect des règles professionnelles
- Animation des instances consultatives et délibératives sur le bilan d'activité et bilan social, le compte financier et de gestion
- Développement d'une politique d'évaluation et de recherche dans le cadre de l'évolution des pratiques professionnelles
- Encadrement de l'équipe de direction et mise en œuvre d'une garde de direction permanente

Qualités :

- Avoir une capacité de management et le sens de la communication
- Avoir le sens du travail en équipe et du collectif
- Avoir une grande rigueur méthodologique et organisationnelle
- Disponibilité
- Polyvalence
- Autonomie
- Capacités de négociation
- Qualités relationnelles : écoute, impartialité, diplomatie
- Réactivité dans la gestion des situations de crise

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Il s'agit désormais de conforter, tout en optimisant les organisations existantes, les activités et le positionnement de l'établissement sur son territoire en tant qu'établissement spécialisé de premier recours, de garantir une réponse adaptée aux besoins de santé de l'ensemble de la population sur un territoire marqué par une grande fragilité de professionnels de santé en psychiatrie et en santé mentale, mais aussi en termes de premier et deuxième recours.

La politique financière du NHN doit être axée sur un maintien durable des équilibres financiers fondé sur une gestion rigoureuse et une recherche de gains liée à l'optimisation des organisations.

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations…)

Le directeur anime les différentes composantes de la gouvernance hospitalière, ainsi que le fonctionnement de l'équipe de direction.

Le directoire et la CME exercent pleinement leurs attributions et assistent activement et efficacement le directeur, notamment dans la définition des orientations stratégiques du CPOM et du projet d'établissement.

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, …)

En interne le directeur est garant du maintien des équilibres (organisationnels – financiers – sociaux – relationnels) et procède aux arbitrages nécessaires pour toute décision comportant un impact particulier.

Il initie les négociations, notamment sur les projets structurants avec les acteurs hospitaliers concernés afin de faciliter leur adhésion à l'évolution de l'établissement.

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier…)

La conduite générale de l'établissement s'opère par la définition d'axes stratégiques clairs toujours élaborés après une concertation indispensable.

L'ensemble de la politique d'établissement est sous-tendue par le postulat d'un équilibre financier à préserver dans un contexte de plan pluriannuel d'investissements majeurs ambitieux.

Principaux projets à conduire :

- Etat des lieux à réaliser dès la prise de poste (effectifs, adéquation des moyens aux missions…)
- Mise en œuvre et suivi du CPOM du NHN ;
- poursuite de la structuration de la prise en charge extra hospitalière/intra hospitalière ;
- Amélioration de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et de la mise en œuvre des moyens RH dont l'accord sur le temps de travail ;
- Renforcer l'équipe médicale permanente ;
- Veiller à maintenir un bon climat social ;
- Consolider le projet de réhabilitation psychosociale ;
- S'impliquer dans la mise en œuvre du GHT, dans ses déclinaisons opérationnelles dont le projet médical partagé, notamment sur le volet santé mentale mais également ses instances ;
- Poursuivre la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la loi de santé : projet territorial de santé mentale, contrat local de santé mentale, communauté psychiatrique de territoire
- Porter un projet de SMUR Santé Mentale ;
- Mettre en place le projet d'équipe médicale de territoire « Obésité et troubles du comportement alimentaire » autorisé en octobre 2020 qui n'a encore connu aucun avancement (partenariat avec le CH Gisors et la Clinique des Portes de l'Eure) ;
- Mettre en œuvre du schéma directeur immobilier.

III – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

Principaux objectifs du SROS et de la situation de l'établissement au regard du SROS : PRS2

Objectifs du SROS : (complété par le DGARS) :

Améliorer la santé mentale compte parmi les 12 priorités d'action du projet régional de santé de la Normandie et se décline sur les axes suivants :

- Conforter l'approche territorialisée des parcours de soins en mobilisant les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM) ;

- Poursuivre le développement des actions en faveur de la santé mentale des jeunes et étudiants ;

- Prévenir, repérer et prendre en charge la crise suicidaire ;

- Accélérer le déploiement de la réhabilitation psychosociale avec les professionnels du

sanitaire et médico-social ;

- Organiser les conditions de réalisation d'une offre graduée des soins psychiques ou psychiatriques.

Situation de l'établissement au regard du SROS (complété par DGARS) :

Seul établissement psychiatrique public au sein du territoire de santé/GHT Evreux Vernon.

Etablissement pivot de l'offre psychiatrique, le NHN doit travailler en lien avec les cliniques psychiatriques de l'Eure (la Mare ô Dans et Portes de l'Eure) notamment celle de Vernon et poursuivre le développement des prises en charge ambulatoires en même temps qu'élargir son offre (finaliser la mise en œuvre des engagements contractualisés dans le cadre du CTSM).

Projet de l'établissement :
Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Projet Médical 2020 – 2024, 5 axes prioritaires :

Axe n°1 : Organiser l'offre de soins du NHN en 2 pôles territoriaux adultes et 1 pôle départemental de pédopsychiatrie avec une gouvernance renouvelée ;

Axe n°2 : Poursuivre le repérage le plus précoce possible des personnes en souffrance et les orienter vers une prise en charge adaptée ;

Axe n°3 : Assurer des soins de qualité centrés sur les besoins des patients ;

Axe n°4 : Promouvoir la réhabilitation psychosociale, fluidifier l'aval des hospitalisations et renforcer les coopérations avec les acteurs externes ;

Axe n°5 : Renforcer l'attractivité du NHN.

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

Signé pour la période de 2019 à 2024

Grands axes du CPOM :

Les objectifs retenus sont :

1. Améliorer la qualité des soins (gestion des évènements indésirables, QVT, implication médicale) ;
2. Renforcer le virage ambulatoire et la coordination avec la ville ;
3. Inscrire l'établissement dans la mise en œuvre du parcours "psychiatrie et santé mentale » (suicide, mineurs, hospitalisations prolongées, TSA, plateforme en santé mentale, développement des soins de réhabilitation psychosociale, préparation à la sortie, coopération avec le Rouvray) ;

4. Renforcer la démographie médicale, la psychiatrie étant elle-même une spécialité en grande difficulté (temps partagés avec le CH du Rouvray, post-internat, prime d'exercice territorial, prime d'engagement dans la carrière hospitalière, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences médicale, politique d'attractivité).

Appartenance à une direction commune : Non

Appartenance à un SIH : Non

Appartenance à un (ou plusieurs) GCS : Oui

Objet : GCS Logipole Cambolle (restauration)
Créé le : 26/6/2006
Nombre de membres : 4

Appartenance à une CHT : Non

Autre forme de coopération (à préciser) :

GHT Eure-Seine-Pays d'Ouche : signature fin 2016
Le Groupement hospitalier de territoire est composé des établissements suivants :

- Centre Hospitalier Eure-Seine
- Centre Hospitalier de Bernay
- Centre Hospitalier de Gisors
- Centre Hospitalier Les Andelys
- Centre Hospitalier de Pacy sur Eure futur ESMS à partir du 1er aout 2016
- Centre Hospitalier de Verneuil sur Avre
- Centre Hospitalier Nouvel Hôpital de Navarre
- EHPAD de Breteuil sur Iton
- EHPAD de Conches en Ouches
- EHPAD de Rugles

A noter que la santé mentale fait partie des filières cliniques priorisées au sein de la convention constitutive du GHT, cette filière devant être pilotée par le NHN.

IV–CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

IV – 1) Budgétaires

- Charges du compte de résultat principal

Tableau : dernier compte financier et dernier EPRD exécutoire (2023)

DEPENSES (en M€)	DERNIER EPRD	COMPTE FINANCIER 2022
Titre 1	61.6	59,6
Titre 2	1,2	1,3
Titre 3	8,2	7,3
Titre 4	4,9	7,2
Total	75,9	75,3

RECETTES (en M€)	DERNIER EPRD	COMPTE FINANCIER 2022
	75,2	75,5
Dont DAF	68,3	69,3

(Montant par titre en M€)

Commentaires sur la situation budgétaire :

L'établissement dégage un résultat quasi nul depuis plusieurs années mais le taux de marge brute est élevé en 2022 (9%), la CAF nette de 5%. Le taux d'endettement reste très important (50%). Si l'exploitation apparaît satisfaisante, toutes les charges ne sont pas réalisées en raison des difficultés de recrutement de l'établissement ce qui retarde la mise en œuvre d'une partie des nouveaux projets pour lesquels un financement a été attribué : l'établissement a contractualisé 12 actions dans le cadre du CTMS pour un montant d'environ 4M€ (dispositifs mobiles de soutien aux parcours, développement du réseau ados, lits d'hospitalisation pour mineurs et équipe de liaison, actions de réhabilitation sociale notamment sur l'exclusion locative).

Le déploiement du plan d'investissement est contraint par le niveau élevé d'endettement et les objectifs contractualisés dans le cadre du plan d'aide à la restauration des capacités financières.

- Tableau de financement de l'exercice « N »

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
2.9 M€	1.9 M€

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DE LA CAF	PRELEVEMENT DU FRNG	AUTRES
0€	2.1 M€	1.6 M€	1 M€

Indicateurs de performance financière (compte financier 2022) :

Taux de CAF : 7,30%
Marge Brute : 7.1M€ (tous budgets soit un taux de 9,3%)
FRNG : 23.4M€
BFR : 3.6M€
Trésorerie : 19.8M€
Indépendance financière : 43%
Durée apparente de la dette : 7 ans
Taux d'endettement : 50%

Programme structurants d'investissement en cours :

Le site principal du NHN a été entièrement reconstruit (de 2010 à 2013) : 11 bâtiments neufs et 6 réhabilités. Le programme actuel d'investissements majeurs porte sur les activités extrahospitalières mais ne devrait pas débuter avant 2024 (voir détail infra).
.

- Les ressources humaines

(ETP des personnels - Source EPRD 2023, budget principal)

Indicateurs : 994 ETP au total

ETP médicaux : 75 ETP y compris internes

ETP non médicaux : 919 ETP

- dont personnels de direction et administratifs : 108 ETP
- dont personnels des services de soins : 685 ETP
- dont personnels éducatifs et sociaux : 48 ETP
- dont personnel médico-techniques : 7.2 ETP
- dont personnels techniques ouvriers : 71.5 ETP

ETP Rémunérés Personnel Médical	CF 2022	EPRD 2023
Personnels permanents	39.3	37.8
Personnels non permanents	37.5	37.3
Total personnels médicaux	77.2	75

ETP Rémunérés personnel non médical	CF 2022	EPRD 2023
Titulaires et stagiaires	731.2	740.3
CDI	758.7	29.1
CDD	143.2	150.0
Emplois aidés	0	0
Total personnels non médicaux	901.9	919.4

Commentaires sur les effectifs :

L'établissement a perdu beaucoup d'effectifs médicaux permanents (50 sur 69 etp en 2016). Les personnels non médicaux en CDD ont sensiblement augmenté (112 etp en 2016).

IV – 2) Activité

- Activité d'hospitalisation

(Activité globale - Source SAE 2022)

			Prise en charge ambulatoire			
	Nombre de séjours en hospitalisation temps plein		CATTP	CMP ou unité de consultation des services de psychiatrie	File active exclusivement ambulatoire	File active totale
		Nombre de venues	Nombre d'actes, soins et interventions	Nombre d'actes, soins et interventions		
Psychiatrie générale	2 276	4 901	27 966	60 294	9 251	11 711
Psychiatrie infanto-juvénile	118	3 122	9 209	37 591	4 682	4 982
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	-	-	-	[redacted]	578	637
Total psychiatrie	2 394	8 023	37 175	97 885	14 127	16 720

Le taux de renouvellement de la file active est de 32%. 45% des patients sont originaires de l'Eure et 37% d'une région autre que la Normandie (source établissement). Hors centre d'accueil de crise, le taux d'occupation des lits est de 96% et la durée moyenne de séjour de 40 jours (données 2021).

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction ou dans le secteur sanitaire au regard des autres établissements publics ou privés (concurrence, complémentarité, partenariat…) :

Seul établissement de l'Eure en psychiatrie publique, le NHN doit travailler en articulation avec les cliniques et les acteurs de santé de ville. Toutes les activités psychiatriques des CH (Bernay, Vernon) ont été rattachées depuis 2012/2013 au NHN.

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés…) :

En juillet 2023, l'établissement a été certifié pour 4 ans par la Haute autorité de la Santé (les principaux points de progrès sont la prise en charge somatique et de la douleur).

V- EQUIPEMENTS ET PLATEAU TECHNIQUE

Lits et places installés – (Source SAE 2022)

	Prises en charge à temps complet	Prises en charge à temps partiel	Prise en charge ambulatoire	
	Nombre de lits ou places installées au 31/12	Hospitalisation de jour	CATTP	CMP ou unité de consultation des services de psychiatrie
		Nombre de places	Nombre de structures	Nombre de structures
Psychiatrie générale	290	89	9	21
Psychiatrie infanto-juvénile	8	70	4	13
Total psychiatrie	298	159	13	34

Principales opérations d'investissements en cours et programmées pour les prochaines années 2023-2032

Nature et montant :
L'établissement prévoit d'engager progressivement la rénovation ou la construction des locaux des structures extra-hospitalière (sur 8 ans), suivant l'évolution de ses capacités d'investissement. Dans le cadre du Ségur, la Région et l'ARS se sont engagées à accompagner un projet extrahospitalier à hauteur de 900K€ soit 1.8M€ au global.

Projet ***En milliers (k) €***	**Coût prévisionnel**		**TOTAL COUT**	**Financement**		
	Terrain	Etudes / Construction		Subvention	Vente actif	Autofinancement autre
1. Pont Audemer adultes et enfants	275	2700	2975	1 350	- €	1625
2. Vernon enfants-adolescents	- €	3000	3000	1 350	- €	1650
3. Vernon adultes	385	3180	3565	1 620	495	1450
4. Evreux enfants	330	2 880	3210	1 458	1100	652
5. Evreux adolescents	330	2 880	3210	1 458	440	1310
6. Louviers CMP adultes	165	1194	1359	618	110	631
7. Le Neubourg / Bourghteroulde	165	2340	2505	1 134	440	931
8. Conches CMP-CATTP	110	1080	1190	540	110	540
9. Evreux réhabilitation en ville	330	3240	3570	1 634	- €	1936
TOTAL	**2090**	**22 494**	**24 584**	**11 163**	**2695**	**10 725**

Capacités d'autofinancement :

La CAF 2022 est de 5.6M€. le taux d'endettement élevé (50%) conduit l'établissement à éviter le recours à l'emprunt pour les projets extra-hospitaliers.

VI- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Points forts :
- certification obtenue en juillet 2023 ;
- capacité à investir sur ses fonds propres, équilibre budgétaire ;
- dynamique de projets ;
- plusieurs contrats locaux de santé mentale signés (au moins 3).

Points faibles :
- Difficultés de recrutement, accrues en 2023 suite aux départs en retraite programmés de médecins (demande d'ouverture de plusieurs postes PAE[1]) ;
- Non-respect des recommandations sur les prescriptions d'isolement.

Points d'attention :
- Porter un projet de SMUR Santé Mentale ;
- Poursuivre le déploiement du plan territorial de santé mentale ;
- Le projet d'équipe médicale de territoire « Obésité et troubles du comportement alimentaire » autorisé en octobre 2020 n'a connu encore aucun avancement (partenariat avec le CH Gisors et la Clinique des Portes de l'Eure).

VII–LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles :
- projet d'établissement
- CPOM
- EPRD
- Compte financier année n-1

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Stéphanie HAUBERT (stephanie.haubert@ars.sante.fr ; tel 06 59 32 47 68)

Le Directeur Général

Thomas DEROCHE

[1] Procédure d'autorisation d'exercer permettant aux praticiens à diplôme hors union européenne, d'exercer la profession de médecin, chirurgien-dentiste, pharmacien et sage-femme.